

ARRETE N° 1099---- /A/MINSANTE DU 23 MAT 2016  
portant nomination d'un responsable au Ministère de la Santé  
Publique.

**LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,**

- Vu la Constitution ;  
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du  
Gouvernement;  
Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du  
Gouvernement ;  
Vu le décret n° 2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère  
de la Santé Publique ;  
Vu le décret n° 2010/2952/PM du 1<sup>er</sup> novembre 2010 portant création,  
organisation et fonctionnement de l'Observatoire National de la Santé  
Publique,

**ARRETE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>.**- Monsieur **GNIGNINANJOUENA OUMAROU**, Médecin,  
précédemment Chef du District de Santé de Déido, est, à compter de la  
date de signature du présent arrêté, nommé Coordonnateur du  
Secrétariat Permanent de l'Observatoire National de la Santé Publique,  
en remplacement de Monsieur FIFEN ALASSA, admis à faire valoir ses  
droits à la retraite.

**ARTICLE 2.**- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature  
prévus par la réglementation en vigueur.

**ARTICLE 3.**- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la  
procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en  
anglais./-

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
VISA
003333 19 MAI 2016
PRIME MINISTER'S OFFICE

Yaoundé, le 23 MAT 2016

**LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,**



**André MAMA FOU DA**